

## **ARAP**

### **Compte-Rendu de la réunion avec madame la Maire le 16 octobre 2025**

#### **Participants**

Marie-Fabienne L'Hénoret (présidente de l'ARAP)

Anne Oppetit (secrétaire de l'ARAP)

Dominique Aymard (membre du CA de l'ARAP)

Nathalie Bernard (maire de Plougasnou)

---

#### **Ex-chapelle du Diben**

Rien de nouveau depuis la réunion organisée par la mairie début octobre dans les locaux de la chapelle.

Les travaux en toiture (dont pose d'un isolant thermique) seront réalisés par l'UDOC avant la fin de l'année.

Nathalie Bernard est plutôt favorable à la création d'une maison de quartier, d'un tiers-lieu ou d'un espace pour les associations.

Il faudra au préalable mettre le bâtiment aux normes et prévoir un minimum de commodités.

Concernant les vitraux le Chevallier, Nathalie Bernard suggérerait plutôt la chapelle de Primel comme lieu d'exposition permanente. La chapelle du Diben a vocation à être accessible à tous et, par conséquent, les vitraux ne seraient pas en sécurité.

#### **Ex-chapelle de Primel**

La mairie a demandé l'inscription de la chapelle aux monuments historiques. JJ Aillagon, conseiller municipal, suit le dossier.

Ce lieu a vocation à accueillir concerts, conférences et expositions.

#### **Travaux au Diben et à Primel**

Poursuite de la mise en sécurité du GR 34.

La mairie envisage de mettre des plots rouges pour créer des chicanes afin de faire ralentir la circulation au Diben.

Morlaix Co est responsable du bâtiment de l'ancienne école de voile de Rhun Predou-Milaudren situé sur le domaine maritime et inaccessible sans passer par une propriété privée.

Les seuls travaux importants prévus concernent l'installation de la fibre. Les raccordements à la fibre sont prévus dans les prochains mois.

Anne Oppetit informe Nathalie Bernard du mauvais état de la cale de Rhun Predou et des risques de chute pour les usagers. Ce point sera remonté aux services techniques.

#### **Rivière de Pontplaincoat**

Des prélèvements sont effectués régulièrement en aval de la station d'épuration par An Dour.

Pas d'anomalies signalées.

En cas d'anomalie, An Dour alerte la mairie.

### **Avenir des Viviers de la Méloine**

Morlaix Co a récupéré les clefs du bâtiment début septembre 2025 suite à la décision du Tribunal Administratif.

L'ensemble des Viviers de la Méloine est séparé en deux parties :

- la partie sur le domaine maritime (bâtiments historiques + atelier de maintenance)
- la partie sur domaine privé (bâtiments de cuisson et d'entreposage de l'autre côté de la rue)

Les bâtiments présents sur le domaine privé sont mis en vente chez le notaire Jérôme Nicolas (Brest) pour 350.000 €.

La partie privée comme la partie sur le domaine maritime sont en zone UEP et doivent donc garder une vocation économique en relation avec la mer.

Blue Valley est déjà venu sur le site pour étudier son potentiel.

Des acteurs de la thalassothérapie sont venus visiter le site mais n'ont montré aucune marque d'intérêt.

Les activités hôtelières y compris la thalassothérapie ne sont pas des activités compatibles avec le classement de la zone en UEP. Il faut un zonage UL pour une piscine.

C'est la direction "Economie" de Morlaix Co qui suit ce dossier.

Erik Vallet est mandaté par Pays de Morlaix et Morlaix Co de trouver des porteurs de projet pour les différents viviers actuellement entre les mains de ces collectivités locales (Plougasnou, Carantec, Roscoff).

### **Parking des Viviers de la Méloine au Diben**

Ce parking est sur le domaine maritime.

Il est géré par la commune (entretien de l'espace, des toilettes publiques et de l'accès à l'eau).

La redevance pour les camping-cars est collectée par la commune dans le cadre d'une convention signée avec Morlaix Co.

Les recettes sont de l'ordre de 4.000 à 5.000 €/an, en diminution, en diminution car certains camping-caristes partent avant le passage du préposé.

Pas de possibilité de mettre des barrières d'accès et un péage étant donné le multi-usage de ce lieu (parking VL, passage pour les annexes, ...).

La commune a le projet de créer une zone de stationnement pour 4-5 camping-cars sur un terrain appartenant à la commune rue des Abbesses.

### **Port du Diben**

- Quai André Déan
  - les prélèvements sont terminés
  - les scénarios de rénovation et de rehaussement sont en cours de rédaction (fin 2025)
  - l'échéance de lancement des travaux n'est pas encore définie mais pas avant 2 ans

- Bâtiments ex-Lequertier
  - la zone réservée aux pêcheurs (bassins, réfrigérateurs, machine à glace) est en cours de finalisation.
  - à ce stade, les pêcheurs n'ont pas trouvé de responsable pour gérer leur association professionnelle et pour être l'interlocuteur de Morlaix Co. Par conséquent, c'est Morlaix Co qui sera le gestionnaire de cette zone.
  - Nathalie Bernard n'a pas pu dire le nombre de pêcheurs réellement intéressés par ces services.
- Bâtiments ex-Dossal
  - il est envisagé de détruire complètement ce bâtiment à condition d'avoir l'autorisation de le reconstruire.
  - les fondations (sol du parking) devront être renforcées et le RDC réhaussé afin de tenir compte des risques de submersion.
  - le programme détaillant les usages du bâtiment est en cours de conception (bureaux et stockage pour les associations, bar à l'étage, capitainerie, SNSM, ...)
  - l'objectif est de lancer un AO pour les travaux au 1er semestre 2026

Marc Rousic, élu de Morlaix Co, est en charge du dossier avec Pierre Legendre, chef du service Ports et Littoral .